

PARCOURS AMATEUR MUSIQUE TRADITIONNELLE ADULTE

PARCOURS PROGRAMME (non diplômant)

Durée limitée à 5 ans

FORMATION INSTRUMENTALE

20 min par élève

+

MUSIQUE D'ENSEMBLE CULTURE ET THEORIE

1h à 1h30

[TARIF B + 15%]



Poursuite possible en parcours études cycle 2

sous condition de validation
de la fin de cycle 1
en formation musicale